



## **Suppressions de postes :**

### **les petits arrangements du gouvernement avec les chiffres**

Il y aura à la rentrée prochaine 16 000 postes d'enseignants de moins, dont les 5 600 postes en « surnuméraire » (du fait de la réforme de la formation des enseignants) qui ont été grandement utiles cette année scolaire pour assurer les remplacements notamment des professeurs stagiaires lorsqu'ils partaient en formation. Ces postes ont en fait masqué les suppressions de postes de remplaçants de la rentrée 2009 et ont de fait limité la dégradation du remplacement dans les écoles primaires, même si elle est déjà bien réelle dans certains départements.

Il y aura aussi 3407 suppressions de postes dans le premier degré. Pour la première fois depuis des années, tous les départements de France ont un solde négatif et perdent des postes. C'est tout le territoire qui est donc touché, à l'exception de la Guyane (+40 postes). Aucune baisse démographique n'est prévue pour le primaire puisque le nombre annuel de naissances est bien plus important qu'à la fin des années 1990 comme d'ailleurs se félicite le gouvernement.

La question est de savoir où ces postes seront supprimés, puisqu'en mai 2010, un document du ministère de l'Éducation nationale, intitulé « schéma d'emploi », avait été divulgué dans la presse. Ce document recommandait, parmi d'autres pistes pour supprimer des postes, l'augmentation des effectifs d'élèves dans les classes, tant dans le premier que dans le second degré.

Nous avons vu en janvier et février ce qu'ont donné les DHG dans le second degré, avec des inquiétudes particulièrement vives pour les collèges où les diminutions horaires vont se confronter à l'arrivée de 40 000 élèves de 6<sup>ème</sup> supplémentaires du fait du « baby-boom » qui a débuté en 2000.

Dans le premier degré, Luc Chatel annonçait fin avril la fermeture de 1 500 classes. Restent 1 900 postes dont on ne sait où ils seront pris ? RASED ? Conseillers pédagogiques ? Professeurs itinérants de langues vivantes ? Enseignants spécialisés ? Maîtres formateurs ?

Et la situation devrait encore s'aggraver puisqu'on prévoit à la rentrée prochaine 63 500 élèves en plus (d'après une note de la Direction de l'évaluation de la prospective et la performance du ministère de l'Éducation nationale), mais 16 000 profs en moins.

Si le taux de scolarisation en maternelle était aujourd'hui le même qu'en 2000, il y aurait 230 000 élèves de plus dans les premier et second degrés ! Dont la moitié aurait moins de 3 ans (on est passés de 35% d'enfants de moins de trois ans scolarisés à 18%) !

Rappelons que, selon l'OCDE, le taux d'encadrement dans le primaire était en France de 19,9 élèves par enseignant en 2008, contre 18 en Allemagne, 14,4 en Finlande (un modèle souvent cité par M. Chatel), 12,6 en Belgique et 10,6 en Italie.

Quant à l'effort de l'Etat en matière d'éducation il laisse lui aussi à désirer, contrairement à ce que dit le ministre. En 1996, 7,6 % du PIB de la France était consacré à l'éducation, contre 6,6 % en 2008. Il manque environ 20 milliards d'euros pour que l'effort de la nation soit équivalent à ce qu'il était il y a quinze ans, soit 15% du budget actuel !

## **80% au Baccalauréat**

Le ministre avait comparé les chiffres avec 1980. Lorsque 25% d'une classe d'âge obtenait le baccalauréat. Depuis, en 1985, a été fixé l'objectif de 80% d'une classe d'âge au baccalauréat (ce qui est différent du taux de réussite).

Pour passer de 25% d'une classe d'âge au baccalauréat à 60% aujourd'hui, cela a coûté cher, très cher : en 1990, le taux de bacheliers était de 43% mais pour atteindre cette progression, le budget avait augmenté de plus de 30%. Jusqu'en 1997, le budget de l'Education augmente, ce qui a été « profitable » puisqu'à cette date, environ 60% d'une classe d'âge est parvenue au bac, taux auquel nous en sommes encore aujourd'hui.

Depuis plus de 15 ans, nous « stagnons » à 60%. Si le ministre et la majorité parlementaire croient que, pour passer de 60% à 80% d'une classe d'âge au bac, il faudra moins d'argent et la même pédagogie, ils se trompent!

## **Parallèles**

Puisque le gouvernement verse dans la mauvaise foi, nous pouvons lui emboîter le pas et établir quelques parallèles parlants. Car tout est question de choix politiques.

Cette année, le bouclier fiscal rapportera 40 900 euros en moyenne aux 14 400 contribuables concernés. Cela équivaut grosso modo à un an de salaire d'enseignant, cotisations comprises. 14 400 ETP (Equivalent Temps Plein), donc !

Certains feront remarquer aussi que l'économie réalisée pour une fermeture de classe de maternelle peut-être évaluée à 36 000 € alors qu'une heure de vol de Rafale coûte 39 000 €...

## **Georges Tron**

Revenons aussi sur les déclarations de Georges Tron, secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique... Il avait en mars déclaré publiquement qu'il faudrait peut-être l'an prochain revenir sur la règle de non suppression d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite. Fin avril, rétropédalage, il estimait à 18 000 le nombre d'enseignants du premier degré qui n'étaient pas « en situation d'enseignement » face à des élèves. Sans préciser plus d'où il tenait ces chiffres...

Peut-être pense-t-il que les 18 000 profs stagiaires non formés cette année ne sont pas vraiment en situation d'enseignement face aux élèves?

Peut-être se trompe-t-il d'un 0 dans son chiffre ? Pour égaler le taux d'encadrement en primaire de la Suède, il faudrait 180 000 enseignants de plus en France !

Peut-être se trompait-il d'unité de compte ? 18 000, c'est à peu près le nombre d'heures d'absence de courte durée non remplacées chaque jour dans le secondaire...

Au fait... Qui a dit : « le nombre d'enseignants ne peut constituer une variable d'ajustement acceptable, ce n'est certainement pas en les réduisant qu'on obtiendra de meilleurs résultats dans la lutte contre l'échec scolaire » ? Le député UMP Olivier Dassault, dans une question écrite au ministre de l'Education nationale, où il estimait la suppression de 16 000 postes d'enseignants "difficilement compréhensible" !

Même Gilles Carrez, député UMP et rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée, bien placé donc pour connaître le projet de budget, reconnaissait dans Libération, mi-avril, que *"la rentrée scolaire [...] devrait se faire dans des conditions difficiles"*.